

## FISCALITÉ

### Les salariés belges «libérés» des taxes vendredi

Ce vendredi marque le «tax liberation day» pour les salariés belges, selon une étude de l'Institut économique Molinar en collaboration avec EY. Cette date représente le jour où un travailleur cesse théoriquement de payer des impôts à l'État et dispose comme bon lui semble de son salaire. Les taxes sur l'emploi sont restées stables depuis le tax shift de 2015-2019, qui a considérablement réduit le coût du travail en Belgique, écrivent les auteurs de l'étude. Par rapport à 2013, le «tax liberation day» intervient ainsi 24 jours plus tôt.